

CHOISISSEZ UNE FORMATION ET INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

tuteurs-service-civique.fr



Vous pouvez choisir une formation en cliquant sur « **Rechercher des formations** », puis en appliquant « **Les filtres** » correspondant à vos préférences. Refermez « **Les filtres** » pour voir les résultats de votre recherche.



Sélectionnez ensuite la formation désirée en cliquant sur **+**



Vous pouvez vous inscrire à cette formation en cliquant sur « **Je m'inscris** » en bas de la page. Vous devez alors, soit vous connecter à votre compte si vous en avez déjà un, soit vous créer un compte en renseignant votre adresse mail et le **numéro d'agrément de votre structure**.



Si vous avez déjà un compte et que vous avez oublié votre mot de passe, il suffit de cliquer sur « **Mot de passe oublié ?** » pour le réinitialiser.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



SE FORMER AU SERVICE CIVIQUE

Des formations pour comprendre le Service Civique, recruter et accompagner des volontaires, en France et à l'étranger

L'Agence du Service Civique propose des formations à toutes les personnes concernées par la gestion du Service Civique, l'accueil et l'accompagnement d'un volontaire. Que vous soyez **tuteur, gestionnaire d'un agrément, coordinateur ou référent** du Service Civique dans votre structure, ou impliqué dans l'accueil d'un volontaire : des formations vous sont dédiées !

vous encourageons à **participer aux nombreuses formations** qui sont proposées.

L'inscription à ces formations est **gratuite** et leur coût pris en charge par l'État. Ces formations sont proposées par l'Agence du Service Civique et les services déconcentrés de l'État **dans tous les territoires**. Elles sont conçues et animées par la Ligue de l'enseignement, Unis-Cité, l'AFEV, Cotravaux et l'Ufcv.

Pour les tuteurs, la formation est obligatoire. Outre cette obligation, nous

Toutes les formations sont proposées **en présentiel et à distance**. Vous pouvez commander une **formation dédiée** à votre structure en réunissant au moins 7 participants. Pour cela, contactez-nous à cette adresse :

formations.service.civique@gmail.com



**92 % DES PARTICIPANTS
SONT SATISFITS**

des méthodes pédagogiques
utilisées et 94 % de l'adaptation
des formateurs à leurs attentes * !

* Résultats du questionnaire de satisfaction
complété par 7 100 répondants en 2021.



**LE +
DES FORMATIONS**

De nombreux échanges
informels entre participants
et la possibilité de rencontrer
de nouvelles structures
de votre territoire !

SE FORMER AU SERVICE CIVIQUE

Connaître le cadre, s'approprier son rôle de tuteur, gérer un agrément, approfondir les étapes d'accueil d'un volontaire

Si votre structure n'est pas agréée :

- Une formation d'une demi-journée pour avoir l'essentiel des informations : [s'informer sur le Service Civique](#).
- Une formation d'une journée pour aller plus loin et [construire ses missions et son projet d'accueil](#).

Si vous êtes tuteur, 6 formations vous sont proposées :

- Une formation de base d'une journée :
 - [découvrir son rôle de tuteur](#)
 - cette formation est aussi proposée sous un format dédié aux [tuteurs de l'Education nationale](#)
- Des modules d'approfondissement d'une demi-journée pour :
 - [recruter des volontaires](#)
 - [les accompagner au quotidien](#)
 - [préparer leur après Service Civique](#)
 - [et compléter vos compétences de tuteur](#).

Si vous êtes en charge de l'agrément de votre structure, 5 formations vous sont proposées :

- Une formation de base d'une journée : [déployer et gérer son agrément](#).
- Des formations d'approfondissement d'une demi-journée pour :
 - [recruter des volontaires](#)
 - [développer l'intermédiation](#)
 - [organiser et animer le Service Civique](#) dans votre structure
 - et [évaluer](#) sa mise en œuvre dans votre structure.

Ces deux derniers modules sont conseillés si vous accueillez au moins 15 volontaires par an.

Quel que soit votre rôle, il existe aussi des formations pour :

- Recruter et [accueillir des publics spécifiques](#), notamment :
 - des volontaires [mineurs et/ou décrocheurs](#)
 - ou des [volontaires étrangers et/ou réfugiés](#).
- [Échanger sur vos pratiques](#) liées au Service Civique, les [analyser](#).
- Ou simplement [rencontrer des structures](#) de votre territoire ou de votre secteur accueillant des volontaires.

ENVOYER ET ACCOMPAGNER DES VOLONTAIRES À L'ÉTRANGER

Connaître les spécificités du Service Civique à l'international, maîtriser les étapes d'envoi d'un volontaire à l'étranger, former les tuteurs à l'étranger

Nous proposons un parcours de formation avec :

- Un premier **module d'une journée** pour [s'informer sur l'envoi de volontaires à l'international](#), particulièrement indiqué si vous avez peu d'expérience dans l'envoi de volontaire à l'étranger.
- Un deuxième **module d'une journée** pour [compléter ses compétences autour de l'envoi de volontaires](#), approfondir vos connaissances et échanger sur vos pratiques avec d'autres structures.
- Un troisième **module d'une demi-journée** pour permettre aux [tuteurs à l'étranger de découvrir leur rôle](#).

ACCUEILLENZ DES VOLONTAIRES EN SITUATION DE HANDICAP*

Connaître le cadre légal et les différentes formes de handicap, les ressources et aides pour adapter la mission et maîtriser les étapes d'une démarche d'inclusion

Nous proposons un parcours de formation avec :

- 2 modules d'une demi-journée pour :
 - [découvrir l'accueil de volontaires en situation de handicap](#)
 - vous outiller pour [accueillir et accompagner ces volontaires](#).
- Des [ateliers d'échanges de pratiques](#) variés, soit pour partager vos expériences d'accueil et enrichir vos pratiques, soit pour approfondir certains sujets : handicap mental, accessibilité de l'information.

* Ces formations sont également ouvertes aux structures qui accueillent des volontaires en Corps européen de solidarité.

